



Communiqué de presse

01/22

Montreuil, le 3 janvier 2022

Les salarié.e.s du groupe Elsan de la polyclinique Majorelle à Nancy tout.e.s mobilisé.e.s pour une même cause !!!

Un préavis de grève illimitée a été déposé par le syndicat CGT de la Polyclinique Majorelle à Nancy pour une grève qui sera effective à dater du lundi 3 janvier 2022.

La coupe est pleine et déborde !!!

Les propos tenus par la Direction lors du CSE du 14 décembre 2021 ont été une nouvelle fois INACCEPTABLES !

La Direction de la clinique Majorelle à Nancy dans le département 54 a tenté de diviser les salarié.e.s et a reproché ouvertement à la déléguée syndicale CGT de ne s'intéresser qu'aux problèmes des sages-femmes !

Le syndicat CGT de la Polyclinique Majorelle, soutenu par son USD CGT Santé et l'UFSP CGT, tient à notifier qu'un mouvement de grève concernant l'ensemble des catégories professionnelles de la clinique prendra effet à compter du lundi 3 janvier 2022 à l'heure de la relève du poste du matin.

Cette mobilisation locale s'inscrit dans la vague de mécontentement touchant l'ensemble des salarié.e.s de la clinique Majorelle qui a été exprimée puis notifiée à la direction, sans pour autant que cette dernière n'apporte quelque réponse lors du CSE qui s'est tenu le 14 décembre 2021.

La non-considération du travail de l'ensemble des salarié.e.s n'a que trop duré.

Il est grand temps que le groupe ELSAN et la Direction de la polyclinique témoignent de la reconnaissance envers celles et ceux qui chaque jour s'attachent à accueillir dignement les patient.e.s.

Cette attaque démontre la fébrilité d'une Direction qui sent que tout lui échappe, que la situation sociale est explosive, mais qui ne souhaite en aucun cas prélever sur les bénéfices du groupe pour mieux rémunérer ses personnels !!!

Les revendications sont :

- **un 13^{ème} mois pour TOU.TE.S sans que l'absentéisme ne soit pénalisant, notamment en cette période COVID,**
- **des augmentations de salaire pour les personnels administratifs,**
- **l'amélioration immédiate des conditions de travail et la revalorisation des infirmières et aides-soignantes de chirurgie actuellement en grande souffrance,**
- **un plan d'urgence pour une meilleure attractivité de la Polyclinique en termes d'embauches de nouveaux professionnels,**
- **l'intégration des sages-femmes dans la grille cadres de la convention collective.**